



# 1-2-3 l'automne !

Et aussi dans ce journal ...

PAGE 3 **La rentrée**

PAGE 4 **Le bel été de nos enfants et nos jeunes**

PAGE 6 **Un été plein de couleurs dans nos villages**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES

\*\*\*

ASPÈRES • AUJARGUES • CALVISSON • CANNES-ET-CLAIRAN • COMBAS • CONGÉNIES • CRESPIAN • FONTANÈS • JUNAS • LECQUES  
MONTMIRAT • MONTPEZAT • PARIGNARGUES • SAINT-CLÉMENT • SALINELLES • SOMMIÈRES • SOUVIGNARGUES • VILLEVIEILLE

## Un souffle nouveau

La période estivale a été propice pour réaliser de nombreux travaux dans nos écoles, nos centres de loisirs et nos crèches. Les visites que j'ai pu effectuer sur les sites ont confirmé toute l'attention que nous portons au confort des enfants. Ces investissements, rendus possibles par une saine gestion et une hiérarchisation des priorités, sont le fruit d'une concertation toujours très large.

Cet été, nos centres de loisirs ont tourné à plein régime tant les activités proposées y ont été de qualité. Le succès des séjours d'été ainsi que la réussite du festival Sommcity en attestent. A cet endroit, la réactivation du festival 1-2-3 Soleil confirme notre volonté de porter une politique ambitieuse pour la jeunesse.

Des touristes toujours plus nombreux, des communes dynamiques dont les manifestations rythment la saison estivale, une attractivité toujours plus importante : la vitalité de notre territoire n'est plus à démontrer et il y fait incontestablement bon vivre. Continuons à avancer !

L'excellente nouvelle, c'est la décision de la région Occitanie de faire le choix de Sommières pour l'implantation d'un nouveau lycée à l'horizon 2021. Formidable aubaine pour nos enfants en particulier et notre territoire en général ! La mobilisation de la population, le soutien des élus

locaux et l'excellent dossier proposé par la municipalité de Sommières ont, à n'en pas douter, forcé la décision.

Nous ne serions pas complets si nous n'évoquions le soin tout particulier accordé au développement économique. A cet égard, la vente de terrains sur les ZAC intercommunales se poursuit de manière satisfaisante. Très prochainement une maison de santé et une grande surface alimentaire vont voir le jour à Calvisson.

De manière plus réglementaire, sachez que l'Etat transfère aux intercommunalités un certain nombre de compétences au rang desquelles la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) en 2018, l'eau et l'assainissement en 2020. Toujours délicats à gérer, ces transferts mobilisent l'énergie des élus et des techniciens pour assurer une transition réussie.

Très bel automne et excellente lecture !

**Pierre Martinez**  
Président de la Communauté  
de communes du Pays de Sommières



Entretien  
avec Marc Larroque,  
vice-président délégué  
aux affaires scolaires  
et périscolaires



**Marc Larroque, pouvez-vous nous faire un premier bilan de la rentrée ?**

La rentrée s'est très bien passée dans les 19 écoles de la Communauté. Les effectifs scolaires sont en hausse sur le territoire. 2207 élèves ont repris le chemin de l'école, soit 77 élèves de plus que lors de la rentrée 2016. Cette augmentation a fortement impacté les services de restauration et de garderie où près de 200 enfants de plus étaient accueillis dès la semaine de la rentrée. Cela implique des besoins en personnels supplémentaires et une forte mobilisation de l'ensemble des agents.

**La suppression des contrats aidés a-t-elle impacté le fonctionnement de ces services ?**

Non pas directement. La Communauté n'a pas recours aux emplois aidés pour l'accueil et l'encadrement des enfants.

**Pourquoi la Communauté a-t-elle décidé de rester à 4 jours et demi cette année ?**

Les élus de la Communauté ont entendu la demande majoritaire des familles et des équipes enseignantes concernant le retour à la

# La rentrée !

semaine des 4 jours. Cependant, au vu de la publication tardive du décret, et ne voulant pas agir dans la précipitation, nous souhaitons mettre à profit l'année scolaire pour mener cette réorganisation dans des conditions satisfaisantes pour tous. Les conséquences sur l'emploi des personnels communautaires et des animateurs associatifs ou auto-entrepreneurs, les obligations contractuelles avec nos partenaires, les transports scolaires et les répercussions sur les élèves et leurs familles sont au cœur de nos préoccupations.

**Les TAP sont donc reconduits pour l'année 2017-2018 ?**

Oui, depuis le 18 septembre, les temps d'activités périscolaires (activités, études surveillées et garderie du vendredi) sont reconduits à l'identique et au tarif inchangé de 30 € par enfant et par an.

**Vous avez changé de traiteur pour la restauration, pouvez-vous en donner les raisons ?**

Le précédent marché de restauration arrivait à échéance le 31 août 2017. Conformément aux règles de la commande publique, il était obligatoire pour la Communauté de procéder à un appel d'offres européen. Selon les critères établis, la société ELIOR a été retenue. Une réunion pour présenter le nouveau prestataire sera organisée très bientôt.

**Le plan Vigipirate est toujours en vigueur. Qu'en est-il de la sécurisation des établissements scolaires ?**

Un important diagnostic a permis de mettre en évidence les besoins dans nos écoles pour renforcer la sécurité et faciliter l'application des PPMS (plan particulier de mise en sûreté). Bien que la Communauté n'ait pas pu bénéficier d'aide financière (seules des communes classées en zone de sécurité prioritaires ont été retenues), nous n'avons pas renoncé aux investissements nécessaires. Ils s'effectueront en plusieurs phases avec des priorités pour des équipements en interphones-vidéophones, alarmes et portillons.

L'entretien et la sécurisation des abords des écoles (chemin d'accès, parkings extérieurs, signalisation...), qui restent à la charge des communes, sont d'autres éléments essentiels de ce plan.

**Vous suivez aussi, dans le cadre de votre délégation, les travaux de maintenance et l'entretien des bâtiments scolaires. Quels sont les axes prioritaires cette année ?**

En effet, au-delà du mobilier et du matériel, j'assure avec le service technique de la Communauté le suivi des interventions

quotidiennes et quelques programmes particuliers prioritaires.

Programmes en cours :

- réfection et peinture des classes et espaces communs,
- rénovation et remplacements des menuiseries,
- équipement informatique, Environnement Numérique de Travail (ENT) et classes numériques,
- climatisation des espaces maternels (dortoirs, classes), programme engagé en 2017.

**Pouvez-vous nous dire quelques mots concernant votre implication et votre présence dans les écoles ?**

La délégation aux affaires scolaires nécessite une présence régulière dans les écoles, auprès des équipes communautaires et des enseignants, pour être au plus près de leurs préoccupations et attentes. J'assiste donc le plus souvent possible aux conseils d'écoles, je prends des repas dans les restaurants scolaires 1 ou 2 fois par trimestre, et j'effectue au mois d'octobre la tournée des 19 écoles.

Visite de l'école  
primaire Lou  
Fraïssinet à  
Souvignargues



\*\*\*  
**Le bel été  
 de nos enfants  
 et nos jeunes**  
 \*\*\*

720 enfants ont pu participer aux nombreuses activités et sorties proposées par les centres de loisirs à Calvisson, Sommières, Montpezat et Villevieille. Les grandes vacances 2017 ont été bien animées !

Pour certains enfants c'était aussi l'occasion de tenter l'aventure d'un séjour dans un nouveau cadre, sans les parents, et de passer des moments inoubliables avec les copains. Cet été 200 enfants de 4 à 17 ans ont pu vivre cette expérience riche en découvertes : rencontre de l'autre, vie en collectivité, pratique de nouvelles activités, nuit sous tente... La Communauté de communes en partenariat avec l'association des Francas du Gard et l'association Familles Rurales de Calvisson a proposé des séjours d'été à des tarifs accessibles au plus grand nombre.

Bientôt les vacances d'automne arrivent, pensez à inscrire vos enfants aux centres de loisirs !



**Les Promeneurs  
 du Net sur le territoire**

80 % des jeunes âgés de 11 à 17 ans sont présents sur le Net une fois par jour, et plus de 48 % d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour. Qui pour accompagner sur Internet ? Qui pour répondre à leurs sollicitations ? Qui pour leur inculquer les bonnes pratiques ? Qui, enfin, pour les sensibiliser aux risques ?

« Un Promeneur du Net » est un professionnel (animateur, éducateur,...) qui exerce dans le secteur de la jeunesse. En entrant en relation avec les jeunes sur Internet, le Promeneur du Net élargit son champ d'intervention dans la « rue numérique ». A travers ce dispositif mis en place par la Caf, il poursuit son action éducative et peut ainsi créer du lien, écouter, conseiller, soutenir... Il se rend disponible pour répondre aux sollicitations des jeunes sur les blogs, forums et autres réseaux sociaux.

Sur le territoire, les Francas du Gard

(centre d'animation et radio Sommières) et le centre socio-culturel Calade ont investi cette nouvelle forme d'animation. Ils peuvent accompagner les projets des jeunes et répondre à leurs interrogations. Ils sont également ouverts aux sollicitations des parents et des familles. Pour les contacter, il suffit d'accéder à leur page Facebook. Les Promeneurs du Net assurent une permanence en ligne chaque semaine, ils répondent aussi via la messagerie.

**Vous pouvez retrouver sur Facebook Francas du Gard**  
 Permanences : mercredi et vendredi de 17h à 19h.  
 « Ludo promeneur du Net » et « Christopher promeneur du Net ».  
**Calade.** Permanences : mardi de 16h30 à 18h, et mercredi de 14h à 15h30.  
 « Claire promeneuse du Net » et « Nathanaëlle promeneuse du Net ».



**Somm'City**

Le succès était au rendez-vous pour ce premier Festival des Cultures Urbaines pour tous en Pays de Sommières!

Une vingtaine de jeunes de 18 à 25 ans ont participé bénévolement à l'organisation de Somm'City. Du 10 au 14 juillet : plus de 1000 spectateurs et participants, 20 artistes, 6 lieux d'exposition, deux concerts, une soirée cinéma, la réalisation de deux fresques à Sommières et Congénies et un séjour Radio Sommières. Des actions pédagogiques ont été menées auprès des enfants dans les centres de loisirs.

Les organisateurs (Radio Sommières et Francas du Gard), la Communauté de communes et les nombreux partenaires (Communes, Département, associations et commerces) se félicitent de la réussite de Somm'City !



**Le festival  
 1-2-3 Soleil  
 est de retour !**

Prenez rendez-vous pour la 2<sup>ème</sup> semaine des vacances d'automne. Du 28 octobre au 3 novembre un programme riche et varié vous attend avec des spectacles qui raviront le jeune public ... mais pas seulement. Sur les scènes installées dans les villages, se produiront des compagnies de théâtre et de cirque, retenues pour leur créativité, et dont l'univers enchante l'imaginaire des spectateurs. Les représentations auront lieu en journée et en début de soirée. Le programme est diffusé en de multiples lieux.

Cinq ateliers seront également proposés aux enfants et adolescents, le choix est large : cirque, photo, culture urbaine, radio, théâtre. Chaque atelier se déroule du lundi au vendredi, 10h à 17h.

**RENSEIGNEMENTS  
 ET INSCRIPTION**

T/06 44 80 31 25 (du lundi au vendredi). saussinette@francas30.org

**BILLETTERIE** Entrée individuelle (enfant, adulte) : 4 €. Spectacles d'ouverture et de clôture: entrée libre. Il est recommandé d'acheter les places entre le 9 et le 28 octobre (12h) à l'Office de Tourisme, 5 quai Frédéric Gaussorgues, Sommières T/04 66 80 99 30.

PROGRAMME téléchargeable sur [www.ccpaysdesommières.fr](http://www.ccpaysdesommières.fr)

**Connaissez-vous  
 la Maison des  
 Kangourous ?**



Le LAEP, Lieu d'accueil enfants parents, est une structure d'accueil de la Communauté de communes du Pays de Sommières (co-financée par la Caf et le Conseil départemental). Elle est ouverte aux très jeunes enfants, jusqu'à 4 ans et à leurs parents. Ils peuvent s'y rendre pour rencontrer des professionnels de la petite enfance, échanger avec d'autres parents et trouver réponses à de nombreuses questions concernant l'éducation, la santé, les loisirs ou tout simplement pour passer un moment de détente. Vous êtes jeunes parents, alors n'hésitez pas à pousser la porte ! Profitez de cet accueil anonyme et chaleureux les lundi et vendredi de 9h à 12h (hors vacances scolaires). Sans rendez-vous, ni inscription.

**Renseignements**  
 Service petite enfance  
 04 66 77 70 39.  
 150 chemin de la Sarriette à Sommières.

# Un été plein de couleurs dans nos villages

L'image de notre destination, la qualité de nos équipements, la diversité des animations et activités de loisirs portent leurs fruits : l'Office de Tourisme note une hausse significative de fréquentation à tous les niveaux.

Au guichet, le public français a été plus nombreux. Les Britanniques deviennent les premiers touristes étrangers, suivis des Belges, Néerlandais et Allemands. Au total ce sont 10 % de visiteurs supplémentaires qui sont venus demander conseil.

Le site Internet connaît une expansion très importante. Comparé à la même période en 2016, cette année 35 % d'internautes en plus se sont connectés régulièrement pour trouver les informations. Le

nombre de pages consultées atteint le chiffre de 270.000 (contre 188.000 en 2016).

Nos réseaux sociaux, devenus des sources d'information essentielles, sont suivis par près de 6000 internautes. L'accès à l'information est très facile et contribue à l'attractivité de notre territoire. Ainsi les animations en Pays de Sommières, concerts, festivals, pièces de théâtre et autres fêtes votives ont connu de belles affluences. **Les Jedis de Salinelles, le Festival Jazz à Junas, les concerts et expositions à Calvisson**, toutes les manifestations autour des produits du terroir, étaient des occasions pour touristes et visiteurs locaux de se retrouver et d'échanger. Ce fut un très bel été !



Concert à Calvisson



Le Marché des saveurs à Montmirat

## Jazz à Junas



La 24<sup>ème</sup> édition du festival s'est installée à Junas du 18 au 22 juillet. Le cap était mis sur les Caraïbes et notamment les Antilles françaises. Comme chaque année, de nombreux artistes talentueux sont venus s'y produire. Les concerts gratuits au temple et ceux organisés dans l'écrin magique des carrières ont rythmé la semaine de Junas. Le cœur du village était animé dès l'après-midi, avec un public flânant au fil des activités jusqu'aux concerts du soir. La balade Jazz en garrigue, devenue traditionnelle, a eu un franc succès. Elle rassemblait de nombreux marcheurs, guidés à travers la nature par leur amour du jazz, pour terminer autour d'un repas convivial au parc de l'Avenir. L'association « Jazz à Junas » salue l'ambiance exceptionnelle qui a régné entre les bénévoles, les musiciens et le public. La CCPS soutient Jazz à Junas par une subvention annuelle de 5 000 € et finance également les ateliers des Petits Loups de Jazz à Junas organisés dans les écoles.

## C'est le moment de reprendre le chemin des bibliothèques et médiathèques



La lecture représente un enrichissement personnel et un divertissement essentiel qui doit être accessible à tous.

C'est pourquoi l'inscription est gratuite pour les résidents de la Communauté de communes du Pays de Sommières. La carte est utilisable dans toutes les bibliothèques/médiathèques du réseau.

Chaque lecteur a le droit d'emprunter 7 livres + 3 revues + 1 DVD + 5 CD. La durée des prêts est de 3 semaines. Depuis peu, un animateur numérique intervient sur le territoire. Cette action est financée dans le cadre du Territoire lecture par la Communauté de communes du Pays de Sommières, la Direction régionale des affaires culturelles et la mairie de Sommières.

Parce que nos activités humaines sont pour la plupart empreintes de numérique, de nouveaux apprentissages s'imposent accompagnés d'actions de prévention pour les plus jeunes. C'est l'enjeu des ateliers numériques qui seront proposés au

cours des prochaines semaines, dans les médiathèques et bibliothèques du territoire. **Nicolas Teste**, animateur numérique, aura les missions suivantes auprès des jeunes : leur apprendre à maîtriser un appareil photo, à coder pour concevoir des jeux vidéos ou encore « bidouiller » et construire des robots. Les familles pourront aussi être associées et ainsi mieux comprendre l'engouement pour les jeux vidéos et les réseaux sociaux.

Des interventions ponctuelles dans les bibliothèques ou des initiations à l'informatique sont prévues, ainsi que des stages pendant les vacances scolaires.



Atelier « photo sous ses différents angles » à Lecques. Du lundi 23.10 au mercredi 25.10, de 14h à 18h. 7-10 ans. Atelier « photo selfie » à Calvisson dans le cadre du festival 7-2-3 Soleil. Du jeudi 2.11 au samedi 4.11 de 14h à 18h. 10-14 ans. Inscription T/04 66 80 31 25 ou saussinette@francas30.org.

## Un chœur de femmes à l'École de musique



Les cours de musique ont repris mi-septembre à Sommières, à la Maison des Insectes et à Calvisson, rue Remesy.

L'École de musique intercommunale accueille un très large public dès l'âge de 4 ans. Elle compte aujourd'hui 281 élèves et propose un grand choix d'instruments enseignés ainsi que différentes activités musicales, en cours collectifs ou individuels.

Tous ces enseignements sont délivrés par des professeurs, musiciens et pédagogues confirmés. La grande nouveauté cette année : création d'une classe de chœur de femmes, ensemble vocal abordant un répertoire classique dédié aux voix féminines, tous niveaux. A partir de 16 ans.

**A noter sur vos agendas :** concert de Noël mercredi 13 décembre 2017 à 18h, salle polyvalente, Sommières.



Renseignements T/04 66 77 70 39 ou [www.ccpaysdesommières.fr](http://www.ccpaysdesommières.fr)



## TERRITOIRE



### Vente de deux terrains

Au cours du mois de juillet, Pierre Martinez, Président de la Communauté de communes, et André Sauzède, Vice-président, ont procédé à la vente de deux terrains sur la ZAC du Vigné à Calvisson.

Ces ventes étaient très attendues. La première concerne un terrain de plus d'un hectare, à proximité immédiate de la route départementale, destiné à la construction d'une moyenne surface alimentaire de 900 m<sup>2</sup> sous l'enseigne « U Express ». Les travaux ont commencé et l'ouverture du magasin est prévue en février-mars 2018.

Le second terrain d'une superficie de 2800 m<sup>2</sup> est destiné à recevoir les futurs locaux d'une maison de santé qui accueillera un panel important de professionnels : médecins, dentistes, infirmières, kinésithérapeute, ostéopathe, diététicien...

Le produit de ces deux ventes s'élève à près de 900 000 €ht. Il reste deux terrains à céder pour lesquels des compromis de vente ont déjà été signés. La commercialisation de cette zone d'activités sera ainsi bouclée.



### Une nouvelle organisation du territoire

Une loi récente a institué le PETR, Pôle d'équilibre territorial et rural, qui doit remplacer l'actuel syndicat mixte du Pays Vidourle Camargue.

La volonté des différentes communautés de constituer un « bloc » cohérent à côté des deux grandes métropoles de Nîmes et de Montpellier fait de ce PETR un outil du futur en matière de coopération intercommunale. Le Pays Vidourle Camargue sera bientôt transformé en nouveau syndicat. Il comprendra quatre communautés de communes gardoises, Pays de Sommières, Petite Camargue, Rhony-Vistre-Vidourle, Terres de Camargue. A suivre...

### La GEMAPI ou la gestion des cours d'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Aujourd'hui l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les inondations incombent à toutes les collectivités (régions, départements, communes, intercommunalités). En 2018, ces travaux deviennent une compétence obligatoire des communautés de communes.

Qu'est-ce que la GEMAPI ? C'est la « Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ».

Cette compétence comprend les missions suivantes :

- 1 L'aménagement des bassins-versants.
- 2 L'entretien et l'aménagement des cours d'eau (y compris les accès).
- 3 La défense contre les inondations et contre la mer.
- 4 La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

L'heure est aujourd'hui à la préparation de cette prise de compétence. Une réflexion est menée par les élus sur les conditions d'exercice de celle-ci, à l'échelle des trois bassins-versants de la Communauté de communes du Pays de Sommières : Gardon, Vistre, Vidourle. L'idée essentielle est de conserver la solidarité amont-aval.

## NOUS JOINDRE

Communauté de communes  
du Pays de Sommières  
Parc d'Activité de l'Arnède, BP52027  
30250 Sommières

### Standard

T / 04 66 77 70 39

### Service Scolaire

Pôle Vie Scolaire / transport scolaire  
T / 04 66 77 09 67

Pôle restauration – Garderie

T / 04 66 77 09 77

Temps d'Activités Périscolaires

T / 04 66 77 09 61

### Service Enfance Jeunesse

T / 04 66 77 70 39

### Déchets Ménagers

T / 04 66 80 98 40

### Service Urbanisme – Droit des Sols

T / 04 66 77 97 31

### Ecole de Musique Intercommunale

T / 04 66 77 70 39

### Office de Tourisme

T / 04 66 80 99 30

### Centre de loisirs

Sommières, Villevieille, Montpezat,

espaces jeunes

T / 04 66 80 31 25

### Centre de loisirs Calvisson

T / 09 67 08 40 69

### Crèches Collectives

Calvisson T / 04 66 63 00 98

Sommières T / 04 66 80 44 21

Villevieille T / 04 66 77 71 17

### Le calendrier du tri 2017 a été

distribué en début d'année dans tous les foyers. Vous pouvez vous le procurer en contactant le service de déchets ménagers au T / 04 66 80 98 40 ou le télécharger sur le site internet.

### Le Journal de la Communauté de communes du Pays de Sommières

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Pierre Martinez

CONCEPTION GRAPHIQUE

Christophe Meier

IMPRESSION Pure Impression

PUBLICATION TIRÉE

à 12 865 exemplaires

Ce journal est également

disponible en ligne sur [www.ccpaysdesommieres.fr](http://www.ccpaysdesommieres.fr)